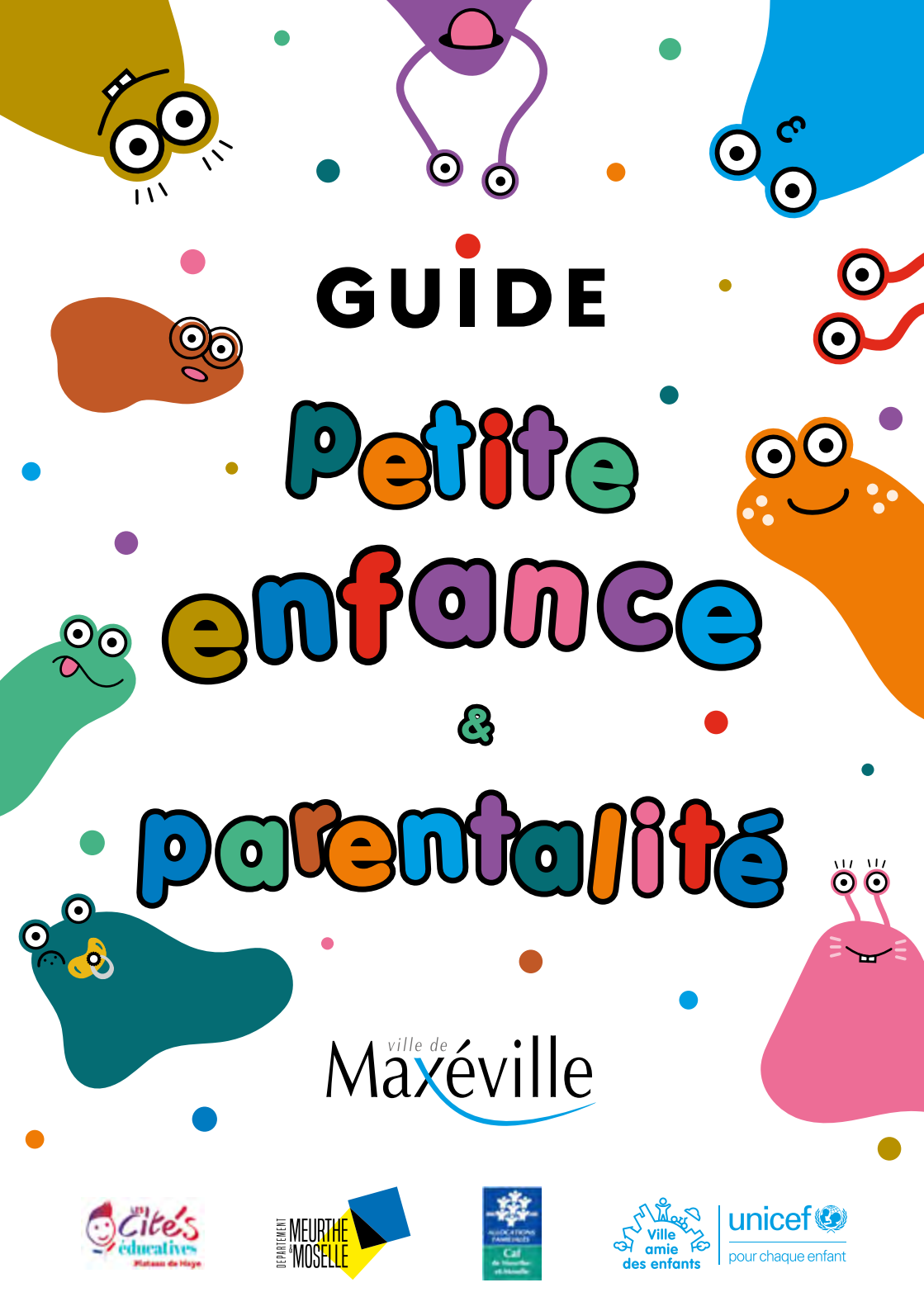




GUIDE

Petite

enfance

&

parentalité

ville de
Maxéville

Chers parents, futurs parents,



ville de
Maxéville

Maxéville porte avec force les questions de mixité et d'égalité des chances dès le plus jeune âge. C'est pourquoi **la municipalité place la petite enfance comme l'une de ses priorités.**

Accueil à temps plein, occasionnel, régulier ou atypique, que vous soyez en emploi, en recherche d'emploi ou en congé parental ; élus, agents de la Ville et partenaires agissent au quotidien pour **répondre toujours mieux à la solution d'accueil la plus appropriée à votre enfant et à votre situation.**

Quel que soit le mode d'accueil envisagé, l'accompagnement de votre enfant doit vous permettre de concilier activité professionnelle, vie sociale, vie familiale et ainsi d'**appréhender votre quotidien sereinement.**

À Maxéville, qu'il s'agisse d'un mode d'accueil collectif ou individuel, **votre enfant bénéficiera d'un accompagnement de qualité** assuré par des professionnels agréés et formés au service de son bien-être et de son épanouissement.

Nous mettons tout en œuvre pour permettre aux enfants Maxévillois de bien grandir et de s'épanouir. C'est pourquoi nous avons travaillé et obtenu le titre « **Ville Amie des Enfants** » aux côtés d'UNICEF France.

Ce titre dont nous sommes fiers souligne notre engagement et le travail mené en faveur du respect et du bien-être de l'enfant. Mais surtout, il nous oblige à **poursuivre avec ferveur notre projet de placer la voix, les besoins et les droits des enfants au cœur de nos politiques.**

La Ville de Maxéville développe différents dispositifs visant à accompagner la Parentalité car nous considérons que le bien-être de l'enfant est étroitement lié à l'accompagnement et au soutien de ses parents. C'est pourquoi, **nous proposons un large choix d'activités parents-enfants permettant de renforcer le lien et de soutenir les pères/mères dans leur fonction parentale.**

**Découvrez dans ce guide
tous les acteurs et services
à votre disposition !**



Christophe CHOSEROT
Maire de Maxéville



Jennifer SAGNA
Maire adjointe
à la petite enfance, à la parentalité
à la santé - prévention, au handicap
et à l'inclusion



unicef 
pour chaque enfant

En 2021, Maxéville a reçu le titre de Ville Amie des Enfants.

En intégrant ce réseau, les droits des enfants deviennent la ligne directrice de l'action publique et des choix politiques de la ville de Maxéville.

Maxéville s'est engagée à :

- assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité ;
- affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'égalité ;
- permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et jeunes de son territoire ;
- développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune ;
- nouer un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le Monde.

Ce travail en faveur des enfants et jeunes Maxévillois ne peut se faire qu'avec tous nos partenaires et toutes les familles.

La Ville engage de nombreuses actions et manifestations tout au long de l'année.

Relais Petite-Enfance

p.4-5

Accueils collectifs

en contrat régulier, occasionnel ou en urgence

p.6-7

Accueils individuels

chez un(e) assistant(e) maternel(le), ou une garde à domicile

p.8

Éveil des tout-petits

ludothèques et médiathèque

p.9

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

p.10-11

Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

p.12

Cité Éducative

p.13

Sac de naissance & cérémonie d'accueil des nouveau-nés

p.14

Protection Maternelle et Infantile

p.15

Relais Petite-Enfance : Le Nid

Le Relais Petite-Enfance "Le Nid" est un service gratuit et neutre agréé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), et destiné aux parents, futurs parents, assistants maternels, aux gardes à domicile et aux enfants accueillis.

Il œuvre auprès de 2 publics

- il accompagne **les familles** dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel;
- il accompagne **les professionnels** de l'accueil individuel dans leurs pratiques.

Il a pour mission

Auprès des parents

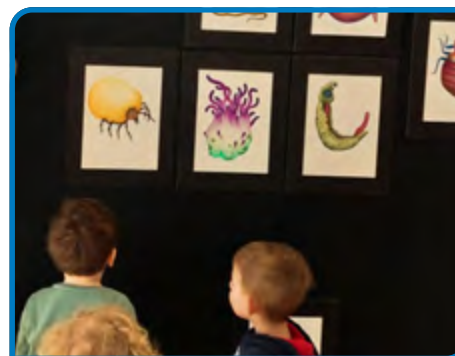
- d'informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire;
- de favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels de l'accueil individuel (*assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile*);
- d'accompagner les parents dans leur rôle de particulier employeur : aide à l'élaboration du contrat de travail et des bulletins de salaire, gestion URSSAF, informations légales, aides (*mairie et/ou CAF*), Pajemploi, déductions fiscales, congés payés, rémunération...

Auprès des enfants accueillis chez un assistant maternel ou garde à domicile

- d'être un lieu de socialisation pour les enfants;
- d'organiser des ateliers d'éveil tels que des ateliers de motricité, créatifs, ludiques, musicaux, culinaires, horticoles... Ces animations s'appuient sur le tissu associatif et le réseau des structures maxévilloises.

Auprès des professionnels ou futurs professionnels

- d'informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel et de garde à domicile;
- d'informer et d'assister les assistants maternels et gardes à domicile dans le cadre de leurs démarches;
- de mettre en relation les professionnels avec des parents demandeurs;
- de proposer des temps d'échange et d'écoute entre professionnels;
- d'accompagner et soutenir les parcours de formation.



Un programme riche en activités

La coordinatrice du Relais Petite-Enfance propose des **temps d'éveil artistique et culturel, des spectacles, des sorties** sur les quartiers de Maxéville Champ-le Bœuf et Maxéville centre.

Les ateliers sont destinés aux enfants accueillis par les assistantes maternelles et en garde à domicile mais également aux parents employeurs. Ils sont principalement animés par la coordinatrice du Relais Petite-Enfance. Ponctuellement, elle fait appel à des intervenants extérieurs (*plasticienne, conteuse, musicien, bibliothécaire*).

L'accès aux activités est gratuit, sur inscription.

La coordinatrice propose également des **temps de formations et d'informations sur différentes thématiques** (*contrat de travail, éveil de l'enfant, neurosciences...*) aux assistantes maternelles, gardes à domicile et parfois ouverts aux parents.

Le programme des activités est disponible :

- en mairie et mairie annexe;
- sur le site internet de la ville : www.maxeville.fr;
- dans toutes les structures municipales;
- sur demande par mail : rpe@mairie-maxeville.fr

Permanences

Téléphoniques : les lundis de 8h30 à 12h
et les jeudis de 14h à 17h ;

En présentiel : les lundis de 14h à 17h.
(sur rdv)

En dehors de ces créneaux n'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance par mail : rpe@mairie-maxeville.fr

Contact

Relais Petite Enfance Le Nid
1 rue de la République 54320 Maxéville
03.57.80.06.96 - rpe@mairie-maxeville.fr



Accueils Collectifs



Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant sont des lieux d'accueil et de socialisation pour les enfants de moins de 6 ans. Ils sont agréés par le service de Protection Maternelle et Infantile et sont gérés par des associations ou gestionnaires privés. Ils sont en partie financés par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, le Conseil Départemental et la Ville de Maxéville.

Les équipes de ces structures sont composées de professionnels formés :

éducateurs de Jeunes Enfants, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture, CAP Petite-Enfance...

Chaque structure élabore un projet éducatif qui précise les dispositions prises pour **assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants**. Ce projet garantit un accueil de qualité dans le respect des besoins de chaque enfant et définit l'implication des adultes pour **permettre à l'enfant de se sentir en sécurité, de s'éveiller, d'avancer vers l'autonomie et d'établir des relations avec les autres, adultes et enfants**.

Les différents types d'accueils collectifs

Accueil régulier

lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont également récurrents.
À temps plein ou à temps partiel.

Accueil d'urgence

permet d'accueillir les enfants dont les parents rencontrent des difficultés de garde qui n'ont pas pu être anticipées en raison d'un événement imprévisible.

Accueil occasionnel

lorsque les besoins ne sont pas toujours connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.

Accueil en horaires atypiques ou décalés

permet de répondre à des besoins en dehors des temps dits classiques, à savoir tôt le matin ou tard le soir.

Point informations

La Ville de Maxéville a mis en place un **partenariat avec certains Établissements d'Accueil du Jeune Enfant**. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Relais Petite-Enfance de Maxéville (*contact p.5*).

Multi-accueil et crèches : accueils réguliers, occasionnels et d'urgence ;

Haltes-Garderies : accueils occasionnels et d'urgence.

Multi-accueil « Les Colibris »

Capacité d'accueil : 22 places

Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Adresse : 18 rue de l'Orne - Maxéville

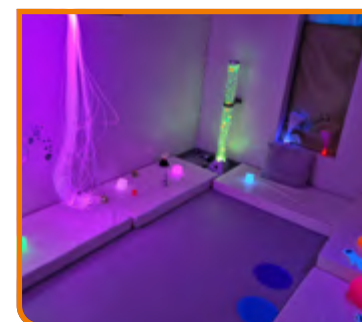
Contact / informations : 03.52.79.03.25

www.lpcr.fr / maxeville@lpcr.fr

www.maxeville.fr / rpe@mairie-maxeville.fr

Inscriptions réservées aux Maxévillois :

- auprès du Relais Petite Enfance (*p.5*) pour les accueils réguliers ;
- auprès de la structure pour les accueils occasionnels et d'urgence.



Multi-accueil et jardin d'enfants Franco-Allemand Pumuckl

Capacité d'accueil : 30 places

Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Adresse : 34 rue du Général Leclerc - Maxéville

Contact / informations : 09.67.50.06.38

Falc1@orange.fr / [Facebook Kindergarten Pumuckl](https://www.facebook.com/KindergartenPumuckl)





Accueils Individuels

L'assistant maternel est un professionnel de la Petite-Enfance agréé par le Président du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile, pouvant accueillir à son domicile, et suivant leur agrément accordé, jusqu'à 4 enfants mineurs.



Le concept

Les professionnels assurent **l'éveil, le développement et la sécurité des enfants** durant le temps d'accueil. L'organisation de l'accueil se fait de manière souple et adaptée aux contraintes professionnelles des parents.

L'accueil chez un assistant maternel permet de respecter au mieux le rythme de vie des enfants.

Il répond à leurs besoins individuels et veille à leur bien-être. **L'assistant maternel accompagne l'enfant vers son autonomie.** Les horaires de travail sont très variables, puisque déterminés en fonction des besoins de l'enfant et des contraintes horaires des parents.

L'assistant maternel peut être soit **salaire du parent** qui l'emploie (*particulier employeur*) soit **salaire d'une crèche familiale** gérée par une collectivité territoriale, une association ou une entreprise. L'assistant maternel exerce son métier à son domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels.

La garde d'enfants à domicile relève du métier des services à la personne. Elle permet aux familles qui le souhaitent de faire garder leur enfant chez eux, dans leur environnement quotidien.

C'est aussi une alternative à la garde en structures collectives ou à l'assistante maternelle. Vous pouvez employer vous-même une salariée ou faire appel à un organisme professionnel.

Une prise en charge partielle de la rémunération d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile existe via le Complément de Mode de Garde de la CAF.

Son montant varie selon la composition familiale.

Point informations

Une liste actualisée des assistants maternels est disponible :

- auprès du Relais Petite-Enfance de Maxéville (p.5).
- sur www.monenfant.fr
- sur www.meurthe-et-moselle.fr (Conseil Départemental)

Éveil des Tout-Petits

Les Ludothèques « le Jardin des Jeux » et la Médiathèque des Brasseries de Maxéville sont des espaces adaptés à l'accueil du jeune enfant, qui donnent l'accès et à l'emprunt de nombreux jeux, jouets et documents, mais permettent également de partager des moments en famille.

Ce sont des **lieux conviviaux** qui favorisent l'échange, la socialisation et l'éveil des enfants. De **nombreux types d'accueils** sont proposés : individuel, collectif, avec les assistantes maternelles, de manière libre ou guidée.

Ludothèque : Le Jardin des Jeux

Quartier Centre

- mardi de 14h à 19h ;
- mercredi de 9h à 12h ;
- samedi de 9h30 à 12h30.

8 rue du 15 sept. 1944 - Maxéville
03.83.30.28.52

Quartier Champ-le-Bœuf

- mardi de 9h à 12h ;
- mercredi de 14h à 18h.

19 rue de la Meuse - Laxou
03.83.56.54.28



Activité d'éveil pour les 0-3ans :
Bébé Joue !

Lors de ces matinées, **les petits ont la ludothèque pour eux tout seuls** : ils évoluent à leur rythme et s'approprient les lieux et les jouets.

Médiathèque des Brasseries

- mardi de 9h à 12h ;
- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ;
- jeudi de 14h à 19h
- vendredi de 9h à 12h
- samedi de 9h30 à 12h

33 rue des Brasseries - Maxéville

03.54.40.34.73



Activité d'éveil pour les 0-3ans :
Bébé Bouquine !

Des histoires, des comptines, des jeux de doigts...
Un large éventail d'activités pour **faire découvrir le livre et le plaisir d'écouter des histoires !**



Lieu d'Accueil Enfants-Parents



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent, ainsi que les futurs parents.



Le concept

**L'Envol est gratuit,
on vient quand on veut,
le temps qu'on veut,
et chaque semaine si on veut !**

On donne son prénom, le prénom et l'âge de l'enfant qu'on accompagne et rien d'autre.

C'est un lieu convivial où **les familles peuvent se rencontrer, échanger et passer un moment agréable avec leurs enfants**. Il est aménagé de telle manière que les enfants et leurs parents peuvent évoluer d'un espace à un autre :

- motricité ;
- livres
- espace imitation ;
- jeux...

Pour qui ?

L'Envol est accessible:

- à toutes les familles avec un enfant de moins de 6 ans ;
- aux futurs parents.



**À découvrir en
vidéo via de
QR Code !**



Les accueillantes

2 accueillantes sont présentes à chaque ouverture **pour vous accompagner** :

Aurélié • Auriane • Carole • Corinne • Isabelle

Où et quand ?

Quartier Centre

- les mardis de 9h à 12h
- Max'Anim

2 avenue du général Patton - Maxéville

**Fermé la 4^e semaine
de chaque mois**



Quartier Champ-le-Boeuf

- les mercredis de 9h à 12h ;
- C.I.L.M. (rez de chaussée).
19 rue de la Meuse - Laxou

**La 4^e semaine de chaque mois :
ouvert également le samedi.**

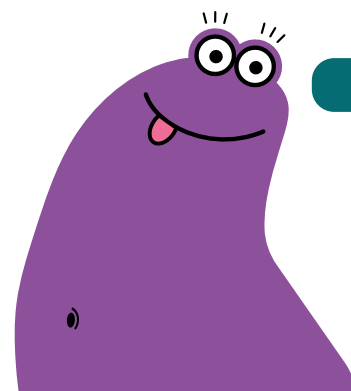
Pour nous contacter

Pour toute **information complémentaire** concernant le Lieu d'Accueil Enfants-Parents L'Envol, ou des **questions concernant la parentalité** :

Aurélié DUBOIS et Auriane DALLÉ

Pôle Solidarité - Ville de Maxéville

06.20.95.71.44 - 03.57.80.06.96



Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents est un service gratuit* financé en partie par la Caisse d'Allocations Familiales. C'est un réseau de partenaires qui réunit parents-enfants, professionnels, bénévoles et élus du territoire désireux d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants.

(* certaines activités peuvent être payantes, suivant les conditions de ressources)

Le concept

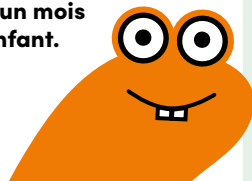
Une à deux fois par mois, le réseau met en place des actions qui suscitent **des occasions d'échanges, de rencontres et de partages en famille** : sorties, conférences, ateliers familles, débats...

Il vise à soutenir les parents dans leur vie familiale, en puisant dans leur savoir-faire, leurs compétences et leurs ressources.

Il propose également une **information complète aux futurs parents**, lors de permanences petite enfance qui ont lieu 1 fois par mois, **sur l'ensemble des modes d'accueil et l'accompagnement à la parentalité**.

Un sac de naissance est remis à la famille lors de ces permanences.

Ce sac est entièrement financé par la Ville. Les prises de rendez-vous sont possibles **à partir de 6 mois de grossesse jusqu'à un mois de naissance de l'enfant**.



Pour qui ?

Le réseau est accessible :

- aux futurs parents ;
- aux parents ;
- et leurs enfants âgés de 0 à 18 ans.

Réservé aux Maxévillois des secteurs Centre.

Le programme des activités est disponible :

- en mairie et mairie annexe ;
- dans toutes les structures municipales ;
- sur le site internet de la ville www.maxeville.fr ;
- sur demande par mail.

Pour nous joindre et nous rejoindre

Le réseau accueille volontiers de **nouveaux membres**. Pour davantage d'informations, vous pouvez **contacter le service Petite Enfance de la Maison du Lien et de la Solidarité** :

REAAP - 1 rue de la République
54 320 Maxéville
service-petite-enfance@mairie-maxeville.fr
03 57 80 06 96

Le REAAP s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité et veille au respect des principes fondamentaux de la charte nationale des REAAP.

Cité Éducative



Le programme des Cités Éducatives vise à dynamiser les quartiers prioritaires de la ville au travers d'une mobilisation autour de l'enjeu éducatif coordonnée par la préfecture, les services académiques et les collectivités territoriales.

Le concept

La Cité Éducative est un label expérimental qui existe depuis 2019, avec pour objectif de **développer différentes actions** autour de la santé, du numérique, de l'insertion professionnelle et de la Petite Enfance. Ce dernier s'articule autour des **enfants de 0 à 6 ans, de leurs familles, des parents et futurs parents**.

Pour qui ?

La Cité Educative du Plateau de Haye regroupe différents quartiers :

Haut-du-Lièvre à Nancy • Aulnes à Maxéville • Champ-le-Bœuf à Laxou et Maxéville

Les actions

Dans une dynamique partenariale, différentes actions sont menées au quotidien pour la Petite Enfance.

- **Actions parents-enfants** au travers d'ateliers ludiques, sensoriels, artistiques, sportifs, culturels...
- **Actions au sein des écoles maternelles** pour accompagner les enfants lors des premières scolarisations. Accompagner la séparation parents-enfants.
- **Mise en place des Permanences Petite Enfance** à destination des familles pendant la grossesse et après l'arrivée de bébé. Véritable lieu d'information pour les parents, les sacs de naissance y sont notamment distribués.
- **Mise en place d'événements** pour les familles comme les Rencontres de la Petite Enfance et de la Parentalité.



Contact

Pour toute **information complémentaire** concernant la Cité Éducative :

Auriane DALLÉ & Aurélie DUBOIS
Pôle Solidarité - Ville de Maxéville
03.57.80.06.96 – 06.20.95.71.44



Sac de naissance pour les futurs parents

Si vous habitez Maxéville et que vous attendez un enfant, un sac de naissance vous est offert avec des produits d'hygiène, de la layette et des accessoires dont un kit de change nomade confectionné par notre partenaire local Tricot Couture Service.

Comment en profiter ?

Pour obtenir un sac de naissance, il est nécessaire de **prendre rendez-vous auprès des services référents**. Ce sera également l'occasion de faire connaissance avec une professionnelle du secteur afin de **découvrir l'ensemble des structures et des dispositifs à votre disposition en tant que familles**.

Plateau de Haye

Dispositif mis en place et soutenu par la Cité Éducative du Plateau de Haye.

Contact : Aurélie DUBOIS
coordinatrice Petite Enfance de la
Cité Éducative du Plateau de Haye (p.13)

Quartiers centre et Meurthe et Canal

Dispositif mis en place et soutenu par la Ville de Maxéville et son Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

Contact : Corinne CABOCEL
coordinatrice Relais Petite-Enfance (p.5)

Justificatifs
à fournir

:

un certificat de grossesse
ou de naissance
(jusqu'au 1 mois de l'enfant)

+

un justificatif de domicile
de moins de 3 mois.

Cérémonie d'accueil des nouveau-nés

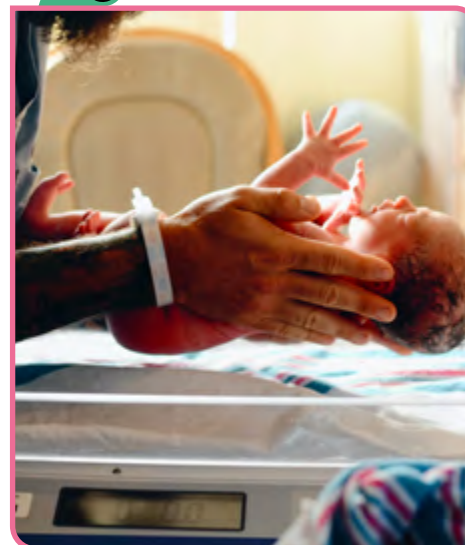
Parce que la naissance d'un enfant est un moment unique et heureux dans une vie, Maxéville a à cœur de souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés de la commune.

Une cérémonie annuelle riche en partage

- présentation des services et équipements à votre disposition ;
- rencontre avec les élus et agents de la collectivité qui agissent en faveur de la petite enfance ;
- partage d'un moment convivial et d'échange.

Protection Maternelle et Infantile

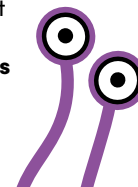
Les puéricultrices, les sages-femmes et les médecins de Protection Maternelle et Infantile (PMI) accompagnent les parents qui le souhaitent lors des six premières années de l'enfant. Le médecin de PMI réalise des consultations médicales de la petite enfance jusqu'à 6 ans.



Un service de santé publique

Le service de Protection Maternelle et Infantile est un service départemental comprenant les infirmières puéricultrices, les sages-femmes, l'éducatrice de jeunes enfants, les médecins...

Ces professionnels de santé vous **proposent gratuitement** sur les sites de la Maison des Solidarités du Plateau de Haye, des **consultations pédiatriques** de suivi de développement de l'enfant, ainsi que des **consultations et entretiens en périnatalité**.



Les Maisons Départementales des Solidarités

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison Départementale des Solidarités :

Site Champ-le-Bœuf

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
(accueil fermé le jeudi matin)

23, rue de la Meuse - Laxou

03.83.96.29.43

mdssitelaxouchampleboeuf@departement54.fr

Site Plateau de Haye

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(accueil fermé le jeudi matin)

1339, avenue Raymond- Pinchard- Nancy

03.83.97.11.44

mdssiteplateaudehaye@departement54.fr

Point informations

Vous pouvez profiter d'un **accompagnement à la parentalité grâce à La Boîte à Malices**. C'est un lieu d'éveil mis en place par la Protection Maternelle et Infantile à la **Maison Des Solidarité site Champ-le-Bœuf**, les lundis matin de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).



Contacts et adresses utiles

Vous cherchez un mode d'accueil ?

- Relais Petite Enfance "Le Nid" de Maxéville
03.57.80.06.96
rpe@mairie-maxeville.fr
- www.monenfant.fr
- www.meurthe-et-moselle.fr

Vous souhaitez devenir employeur d'un assistant maternel ?

www.pajemploi.urssaf.fr

Allô Enfance en Danger

119 - joignable 7j/7, 24h/24

Hôpital d'enfants de Brabois URGENCES PÉDIATRIQUES

Rue du Morvan - Vandœuvre-lès-Nancy
03.83.15.45.13

Centre d'Information antipoison

Hôpital central
29 avenue de Lattre de Tassigny - Nancy
03.83.22.50.50

Pharmacie de garde

3237

Si appel de nuit, s'adresser au commissariat de Police de Nancy
Lobau au **03.83.17.27.37**

Maison des femmes

54 rue Charles III - Nancy
03.39.72.39.19
contact@maisondesfemmes-nancy.fr

Services municipaux petite-enfance, enfance et parentalité

Maison du Lien et de la Solidarité
1 rue de la République - Maxéville
03.57.80.06.96
service-petite-enfance@mairie-maxeville.fr
www.maxeville.fr

SOS médecins

0826.46.54.54
joignable 7j/7, 24h/24

CEMMA

(Cellule pour la protection de l'Enfance en Meurthe et Moselle Accueil)
48 esplanade Jacques Baudot
CO 900 19 - 54035 Nancy Cedex
03.83.94.59.50
cemma@departement54.fr

Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents

30 Rue de la République - Maxéville
03.83.91.64.90

Maison Départementale des Personnes Handicapées

123 rue Ernest Albert
CS 31030 - 54 521 LAXOU Cedex
03.83.97.44.20
www.mdph.meurthe-et-moselle.fr

UNICEF

www.unicef.fr